



Ville de Schefferville

ORDONNANCE 2022-07-43

**OBJET : Avenant n° 3 ajouté au contrat avec la firme CIMA+
portant sur l'actualisation des estimations des coûts
des travaux au barrage du Lac Knob**

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q. 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

ATTENDU QU'un contrat de services professionnels a été conclu avec la firme CIMA+ le 17 octobre 2018 pour la réalisation des plans et devis relatifs aux travaux au barrage du Lac Knob;

ATTENDU QUE les plans et devis sont réalisés;

ATTENDU QUE les coûts de construction ont considérablement augmentés cette dernière année et qu'il est nécessaire de revoir les estimations des coûts du projet qui sera réalisé en 2023 et 2024;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur et chargé de projets de la Ville, monsieur Denis Blouin, qui est jointe à la présente ordonnance;

ATTENDU QUE le comité de coordination intercommunautaire a été consulté le 19 juillet 2022 et a approuvé l'engagement de la somme de 3 625 \$ plus taxes en vue de la révision des coûts de construction du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur, agissant pour et au nom de la Ville de Schefferville, sous l'autorité de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (1990, chapitre 43) :

Autorise la greffière-trésorière, madame Diane Cyr, à signer au coût de 3 625 \$ plus taxes, l'avenant n°3 au contrat liant la Ville de Schefferville à la firme CIMA+. Cet avenant visant à actualiser l'estimation des coûts de construction au barrage du Lac Knob.

Québec le 27 juillet 2022

Jean Dionne, administrateur